



# Se syndiquer

Pour nos métiers, pour l'éducation





# Qu'est-ce que le SNES-FSU ?

Le syndicat national des enseignements de second degré

## UN SYNDICAT D'ENSEIGNANTS ET DE FONCTIONNAIRES :

- ◀ le syndicat **majoritaire** dans les collèges et les lycées généraux et technologiques qui rassemble 62 000 syndiqués et plus de 50 % des voix aux élections professionnelles ;
- ◀ un **syndicat intercatégoriel** qui regroupe les enseignants, les conseillers principaux d'éducation (CPE), les assistants d'éducation (AED), les conseillers d'orientation-psychologues (CO-Psys) et les directeurs de CIO;
- ◀ un **syndicat membre fondateur de la FSU** (Fédération syndicale unitaire), première organisation syndicale dans l'Éducation et incontournable dans la fonction publique d'État.

## UN SYNDICAT QUI AGIT POUR NOS MÉTIERS :

- ◀ **Défendre** les droits individuels et collectifs des personnels de l'éducation.
- ◀ **Revendiquer** la revalorisation de nos métiers : salaires, qualifications, recrutement, conditions de travail.
- ◀ **Peser** sur la définition de nos missions et l'évolution du système éducatif.
- ◀ **Promouvoir** une vision exigeante de nos métiers : formation de haut niveau, liberté pédagogique, qualifications reconnues, compétences disciplinaires.

## UN SYNDICAT QUI PORTE UN PROJET GLOBAL D'ÉDUCATION

- ◀ **Réduire** les inégalités sociales et culturelles.
- ◀ **Construire** une culture commune exigeante qui prenne en compte la diversité des élèves et permette à chacun et à chacune de se construire.
- ◀ **Offrir** une formation initiale ambitieuse et le développement d'une formation tout au long de la vie débouchant sur des qualifications et des diplômes.

Ambition

# Pourquoi se syndiquer

◆ **CONNAÎTRE SES DROITS ET LES FAIRE DÉFENDRE** dans les commissions paritaires : mutations, inspections, notes administratives, conditions d'emploi et de travail.

◆ **ÊTRE CONSEILLÉ ET APPUYÉ** efficacement dans ses démarches auprès de l'administration (Inspection académique, Rectorat, Ministère, Inspection pédagogique).

◆ **INTERVENIR** dans son établissement et peser sur les discussions ou dans les conflits.

◆ **BÉNÉFICIER D'INFORMATIONS COMPLÈTES ET SÛRES** sur tout ce qui concerne le système éducatif, nos métiers et nos carrières : site du SNES ([www.snes.edu](http://www.snes.edu)), nos publications (*L'US*, *L'US MAG*, les mémos spécifiques — TZR, CPE, CO-Psy, AED, Stagiaire — Le guide du jeune prof...).

◆ **CONSTRUIRE L'AVENIR DU SYSTÈME ÉDUCATIF** : réfléchir aux contenus, aux pratiques d'enseignement, aux conditions de travail et d'étude notamment lors des stages organisés par le SNES, agir collectivement pour améliorer nos métiers, nos missions et peser sur leurs évolutions.

◆ **SE FAIRE ENTENDRE** en participant à un mouvement majoritaire capable de créer un rapport de force : le SNES est une organisation démocratique qui se nourrit des opinions de ses adhérents. Les modalités d'actions, les positions du SNES sont définies par le débat et la recherche de l'unité.

**SNES-FSU**

46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13

Tél : 01 40 63 29 00 - courriel : [secgene2@snes.edu](mailto:secgene2@snes.edu)

[www.snes.edu](http://www.snes.edu)

# Bulletin d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES  
de votre établissement ou à envoyer  
au siège du SNES, 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13

Date de naissance \_\_\_\_\_ Sexe :  masculin  féminin

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

Résidence, bâtiment, escalier \_\_\_\_\_ N° et voie \_\_\_\_\_

Lieu-dit - Boîte postale \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Établissement d'affectation : code [ ] [ ] [ ] Catégorie [ ] Discipline [ ]

Nom et adresse de l'établissement \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le SNES ne fonctionne que grâce aux cotisations\* de ses adhérents. Se syndiquer c'est apporter sa contribution, dans l'intérêt de la profession.

\* Le versement de cotisations syndicales donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu (66 % du montant de la cotisation annuelle).